Loi dite « travail » : encore une attaque contre les salarié-e-s !

Retrait du projet de loi

Les organisations syndicales de Saint-Denis dénoncent l'attaque portée contre la jeunesse et le monde du travail avec la loi dite « Travail ». Cette loi porte la destruction de la protection des salarié-e-s et de leurs droits fondamentaux en offrant une liberté totale au patronat et constituerait si elle était adoptée un recul historique pour les salariés.

Toutes les mesures envisagées visent à précariser toujours plus, flexibiliser toujours davantage les salariés pour faire baisser le supposé « coût » du travail, afin de faire grossir les profits financiers et les dividendes versés aux actionnaires.

Pour le Premier Ministre et la Ministre du travail, le droit du travail doit être remis dans la main des patrons, sous la forme d'un permis de licenciement et d'exploitation des salarié-e-s. Car il est envisagé que les patrons soient les premiers rédacteurs du droit, un droit différent dans chaque entreprise ! **L'inversion de la Hiérarchie des normes,** (c'est-à-dire des accords qui pourront être plus défavorables aux salariés que la loi), et l'éclatement des droits des salarié-e-s d'une entreprise à l'autre, sont bien au fondement de ce projet de loi qui imposerait la fin de l'égalité des salarié-e-s devant le droit.

Ce projet de Loi est un acte politique qui désigne le droit du travail comme l'ennemi : le premier responsable du chômage, une entrave à la flexibilité du travail, au développement des entreprises et de l'économie. Ainsi ce pouvoir tente de faire porter l'échec de sa politique en matière économique et d'emploi sur les droits des salariés ; alors que cet échec est le résultat des politiques d'austérité qui visent les jeunes, les privés d'emploi, les précaires, les travailleurs du public et du privé, les retraités, austérité conjuguée aux mesures fiscales injustes et inefficaces qui ont offert 41 milliards aux entreprises à travers le pacte de responsabilité.

Les organisations syndicales refusent avec la plus grande détermination cette contre révolution sur un siècle d'histoire du travail et d'acquis sociaux. La loi dite « travail » n'est pas négociable, elle doit être retirée ! Aussi nous appelons à participer à toutes les initiatives de mobilisations qui s'annoncent dans la période pour faire barrage à cette Loi. Nous appelons également à la mobilisation dans d'autres secteurs professionnels en particulier dans les fonctions publiques dont le statut serait inévitablement mis en cause si la loi travail venait à être votée.

Dans une ville touchée par la précarité et un département frappé durement par le chômage, avec 166 400 privés d'emploi (+4,3% sur la seule année 2015 !), ce sont de toutes autres mesures dont notre territoire a besoin.

Chacune de nos organisations a des propositions pour sortir de la crise et créer des emplois.

La Seine-Saint-Denis, sa jeunesse, ses salariés, et tous ceux qui se battent au quotidien pour obtenir un emploi, valent mieux que ça ! Le 9 mars, une première mobilisation interprofessionnelle et intergénérationnelle a eu lieu avec 100 000 manifestants à Paris et 500 000 dans tout le pays. C'est en maintenant ce « tous ensemble » que nous arriverons à faire plier le gouvernement. Nous appelons notamment à participer aux mobilisations à l'initiative des organisations de jeunesses.

Les organisations syndicales décident de se déployer unitairement dans les entreprises, les administrations, les lieux publics et de faire un temps fort du 24 mars, jours de la présentation de la loi en conseil des ministres, afin d'aller tout particulièrement à la rencontre des jeunes salarié-e-s et des étudiant-e-s, en particulire de l'université Paris 8. Les organisations syndicales appellent d'ores et déjà à la grève et à la manifestation lors de la journée unitaire d'action nationale interprofessionnelle du jeudi 31 mars.

Union locale sud Solidaires Saint-Denis

Les rendez-vous à Saint-Denis

Mardi 29 / 18h30 / Bourse du travail

MEETING UNITAIRE CGT, FO, Sud-Solidaires

pour expliquer la loi et continuer de mobiliser pour le 31

Jeudi 31 / 10h / Bourse du travail

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE INTERPROFESSIONELLE à l'appel des ULs

pour discuter entre grévistes de la mobilisation, des perspectives et actions à mener, puis rejoindre la manifestation